

## AVIS PUBLIC

### Appel d'offres public n° 2023-03-PRSL

La Municipalité de la Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague demande des soumissions de Services professionnels en architecture et en ingénierie pour la préparation de plans et devis aux fins d'aménagement du parc de la Rivière-Saint-Louis.

Le devis est disponible par l'intermédiaire du Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) approuvé par le gouvernement du Québec pour l'application de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ, c. C-65.1) sur le site Internet [www.seao.ca](http://www.seao.ca).

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement au bureau de la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague, au plus tard à **11 h, le 6 juillet 2023**.

Le soumissionnaire devra placer dans une enveloppe opaque cachetée un (1) exemplaire original papier et trois (3) copies de sa soumission sur laquelle seront clairement indiqués le nom du soumissionnaire et la désignation du projet. Les soumissions ainsi reçues **seront ouvertes ce même jour à 11 h 01**, dans la salle de conférence de l'hôtel de ville situé au 4<sup>e</sup> étage du 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague.

La durée de validité des soumissions devra être d'au moins cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des soumissions.

La Municipalité de la Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague se réserve le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de juin 2023.

La Directrice générale et greffière-trésorière,



Dany Michaud